



DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Senlis

MAIRIE DE DIEUDONNE

60530

26 rue de la Libération

Tél. : 03 44 26 70 76

Mail : commune-de-dieudonne@wanadoo.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

N° d'ordre	Intitulé	Décision
18/2024	Encaissement de chèque	Adoptée à l'unanimité
19/2024	Vote de subventions : <ul style="list-style-type: none">- Association Sports et Loisirs de Dieudonne (ASLD)- Entente Football Club Dieudonne-Puiseus-le-Hauberger-Lachapelle-Saint-Pierre (EFCDCPC)- Association des Parents d'Elèves de Dieudonne (APED)- Association des Parents d'Elèves du collège de Neuilly-en-Thelle- Association des Anciens combattants- CCAS de DIEUDONNE	Montant voté à la majorité Montant voté à la majorité Montant voté à l'unanimité Montant voté à l'unanimité Montant voté à l'unanimité Montant voté à l'unanimité
20/2024	Décision Modificative au Budget Primitif n°1	Adoptée à l'unanimité
21/2024	Suppression de deux emplois permanents à temps complet	Adoptée à l'unanimité
22/2024	Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies coordonné par le SE60	Adoptée à l'unanimité
23/2024	Adhésion au groupement de commandes pour l'enlèvement et le traitement des déchets (inertes et dangereux) issus des dépôts sauvages	Adoptée à l'unanimité
24/2024	Communication du rapport annuel de l'ADTO-SAO	Le Conseil prend acte

Le Maire,
Jean-Pierre CHATRON

Affichage du 24/09/2024

